Conseil communal du 21 octobre 2025

Notes de synthèse

Séance publique

1. *COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE :*

Suite au décès de M. BAURAIN, Conseiller communal Osons !, il est proposé au Conseil de procéder à son remplacement au sein des Commissions communales suivantes et à désigner, sur proposition du groupe Osons ! :
- XX en qualité de membre effectif de la Commission des Finances, des Régies et du Logement
- XX en qualité de membre suppléant de la Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bien-être animal
- XX en qualité de membre suppléant de la Commission des Affaires personnalisables, Culture et Sports.

2. *NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL : DECLARATION D'APPARENTEMENT :*

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la déclaration d'apparentement de Mme DUFROMONT Manon, indiquant qu'elle souhaite être rattachée au groupe politique "...".

3. *INTERCOMMUNALE DU RESEAU SOCIAL D'INSERTION ET D'ACCUEIL (IRSIA) : REPRESENTANTS DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - PRISE D'ACTE :*

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la désignation de représentants de la Ville au Conseil d'administration de l'Intercommunale du Réseau Social d'Insertion et d'Accueil (IRSIA) :
- Mme DUVIVIER Raymonde
- M. PALERMO Gianni
- M. FERNEZ Loïc.

4. *CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FABRIQUE D'EGLISE EPUB DE BAUDOUR-HERCHIES : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 du Conseil d'Administration de la Fabrique d'église EPUB Baudour-Herchies.

5. *FABRIQUE D'EGLISE SAINT-SULPICE D'HAUTRAGE : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DE L'EXERCICE 2025 - APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver la première modification budgétaire pour l'exercice 2025 de la Fabrique d'église Saint-Sulpice d'Hautrage.

6. *FABRIQUE D'EGLISE SAINT-ELOI DE BAUDOUR-DOUVRAIN : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DE L'EXERCICE 2025 - APPROBATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver la première modification budgétaire pour l'exercice 2025 de la Fabrique d'église Saint-Eloi de Baudour-Douvrain.

Notes de synthèse

7. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-MARTIN DE NEUFMAISON : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 1 DE L'EXERCICE 2025 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la première modification budgétaire pour l'exercice 2025 de la Fabrique d'église Saint-Martin de Neufmaison.

8. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-GERY DE BAUDOUR : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Géry.

9. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-SULPICE D'HAUTRAGE : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Sulpice d'Hautrage.

10. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-MARTIN DE NEUFMAISON : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Martin de Neufmaison.

11. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-ELOI DE BAUDOUR-DOUVRAIN : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Eloi de Baudour-Douvrain.

12. FABRIQUE D'EGLISE SAINTS-GHISLAIN-ET-MARTIN DE SAINT-GHISLAIN : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saints-Ghislain-et-Martin de Saint-Ghislain.

13. FABRIQUE D'EGLISE SACRE-COEUR D'HAUTRAGE-ETAT : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Sacré-Cœur d'Hautrage-Etat.

14. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-AMAND DE SIRAULT : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Amand de Sirault.

15. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-CHRISTOPHE DE TERTRE : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Le Conseil est invité à approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Christophe de Tertre.

16. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-PIERRE DE VILLEROT : BUDGET DE L'EXERCICE 2026 - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Pierre de Villerot.

Notes de synthèse

17. ACCORD TAX ON PYLONS III : MISE EN OEUVRE - MANIFESTATION D'INTERET : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la décision du Collège communal d'adhérer au droit de tirage à destination des pouvoirs locaux décidé par le Gouvernement Wallon dans le cadre de l'Accord Tax On Pylons III en recourant prioritairement à une centrale d'achat ou, le cas échéant, à un marché public in house, pour liquider les moyens perçus en vertu du droit de tirage ainsi que de ne pas instaurer de taxe directe ou indirecte sur les mâts, pylônes ou antennes télécoms d'une part et d'abroger une telle taxe si celle-ci est déjà en vigueur d'autre part.

18. REVISION DES REGLEMENTS FISCAUX EXERCICE 2026-2031 : TAXES ET REDEVANCES :

Il est proposé au Conseil d'approuver l'ensemble des règlements relatifs aux taxes et redevances pour l'exercice 2026-2031.

19. AIS "DES RIVIERES" : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2025 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASBL Agence Immobilière Sociale "Des Rivières" qui s'est tenue le 30 septembre 2025.

20. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20250004) : REMPLACEMENT DE FIREWALL - DEFINITION DES BESOINS ET RECOURS A L'ADJUDICATAIRE DU MARCHE PASSE PAR LA CENTRALE D'ACHAT DU FOREM :

Il est proposé au Conseil de recourir à l'achat de 2 Firewall pour le remplacement du FIREWALL (FW) Barracuda arrivant à la fin de son support.

21. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20250004) : MIGRATION OFFICE 365 - DEFINITION DES BESOINS ET RECOURS A L'ADJUDICATAIRE DU MARCHE PASSE PAR L'ACCORD-CADRE VITO :

Il est proposé au Conseil de procéder au déploiement d'Office 365 pour les services administratifs.

22. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20250063) : MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE, GAZ ET INCENDIE AINSI QUE RENOVATION INTERIEURE DU CPAS DE BAUDOUR - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché de mise en conformité électrique, gaz et incendie, et rénovation intérieure du CPAS de Baudour.

23. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : RUE ERNEST SOLVAY A TERTRE - ILOT CENTRAL :

Il est proposé au Conseil d'aménager un îlot central et d'ajouter des zones striées sur les côtés dans la rue Ernest Solvay à Tertre, à son débouché sur la rue de la Carbo.

24. REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE : ZONE STRIEE RUE J.J. QUINN A VILLEROT :

Il est proposé au Conseil d'aménager une zone d'évitement striée sur le côté droit de la chaussée, rue J.J. Quinn, à son débouché sur la rue de la Croix Cailloux.

Notes de synthèse

25. REGLEMENT RELATIF AUX SERVICES DE TAXI DE RUE ET DE STATION : ADOPTION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement relatif aux services de taxi de rue et de station.

26. INSTALLATION DU CONSEIL CONSULTATIF RELATIF A LA MOBILITE ACTIVE (MANDATURE 2024-2030) :

Il est proposé au Conseil de procéder à l'installation du Conseil consultatif de la Mobilité active pour la mandature 2024-2030.

27. INSTALLATION DES CONSEILS CONSULTATIFS COMMUNAUX (MANDATURE 2024-2030) :

Il est proposé au Conseil de procéder à l'installation du Conseil Consultatif pour l'Inclusion de la Personne en Situation de Handicap (CCIPSH) et du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) pour la mandature 2024-2030.

28. INSTALLATION DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DU BIEN-ETRE ANIMAL (MANDATURE 2024-2030) :

Il est proposé au Conseil de procéder à l'installation du Conseil consultatif du Bien-être animal pour la mandature 2024-2030.

29. REGLEMENT RELATIF A L'ORGANISATION D'UNE BROCANTE : ADOPTION :

Il est proposé au Conseil d'adopter le règlement général relatif à l'organisation d'une brocante.

30. REGLEMENT COMMUNAL FIXANT LES MODALITES DE L'ENQUETE RELATIVE A LA VERIFICATION DE LA RESIDENCE, DE L'ENQUETE RELATIVE A UNE INSCRIPTION OU UNE RADIATION D'OFFICE : ADOPTION :

Il est proposé au Conseil d'adopter le Règlement communal fixant les modalités de l'enquête relative à la vérification de la résidence et de l'enquête relative à une inscription ou une radiation d'office ainsi que les rapports y afférents.

31. REGLEMENT COMMUNAL SUR LES FUNERAILLES ET SEPULTURES : ADOPTION :

Il est proposé au Conseil d'adopter le Règlement communal portant sur les funérailles et sépultures.

32. REGLEMENT RELATIF A LA LOCATION OCCASIONELLE DES SALLES : APPROBATION DES MODIFICATIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement relatif à la location occasionnelle des salles tel que modifié ainsi que la convention y relative.

Notes de synthèse

33. REGLEMENT RELATIF A LA LOCATION/LE PRET DE MATERIEL ET DE VAISSELLE : APPROBATION DES MODIFICATIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement relatif à la location de matériel et de vaisselle tel que modifié ainsi que la convention y relative.

34. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU TAXI SOCIAL-TAXI COURSES MENAGERES-TAXI LOISIRS : APPROBATION DES MODIFICATIONS :

Il est proposé au Conseil de marquer son accord sur l'approbation du Règlement d'Ordre Intérieur du Taxi social - taxi courses ménagères - Taxi loisirs tel que modifié.

35. CONVENTION ANNUELLE RELATIVE AU PRET DE MATERIEL MIS A DISPOSITION PAR L'OPERATEUR D'APPUI A DESTINATION DE LA BIBLIOTHEQUE "LA ROLLANDINE" : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention annuelle relative au prêt de matériel entre l'Opérateur d'Appui de la Province de Hainaut et la bibliothèque "La Rollandine".

36. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : PROGRAMME STRATEGIQUE TRANSVERSAL 2024-2030 - PRISE D'ACTE :

Il est proposé au Conseil de prendre acte du Programme Stratégique Transversal 2025-2030 du CPAS, tel que présenté en séance.

37. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance. Il est tenu à disposition des membres du Conseil pendant toute la durée de la réunion et est considéré comme adopté et signé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace et le Directeur général si la réunion s'écoule sans observations.

Huis clos

Notes de synthèse